

Le mot du Président

L'heure est bientôt venue pour moi de quitter mes fonctions.

Je mesure le chemin parcouru en 20 ans sur les inondations, même si d'une certaine façon, tout reste à faire. Le risque, quel qu'il soit, constitue aujourd'hui l'essence même de notre société.

Je me suis passionné pour cette tâche, mais très vite, j'ai compris que le Syndicat seul ne pouvait pas tout faire et que chacun avait son rôle à jouer.

Nous avons, avec les élus du SMBVAS, créé le Centre Eau Risque et Territoire dans cette optique. C'est un lieu d'écoute, d'échange, de sensibilisation et de formation à la culture du risque. Pour être prêt, dans ce continent des imprévus qu'est devenu notre monde, nous avons besoin de tous les citoyens.

Je sais pouvoir compter sur vous tous pour que cette démarche complexe, exigeante et basée sur le temps long, débouche sur une voie de progrès continu.

Bien à vous,

Michel Cortinovis, Président du SMBVAS



Qu'est-ce qu'un bassin versant ?

Le bassin versant est l'ensemble des terrains où toute l'eau tombée rejoint la même rivière.

Sur notre territoire, chaque goutte de pluie descend vers l'Austreberthe, qui se jette ensuite dans la Seine.

AU SOMMAIRE

Quésaco ?

Les ouvrages de régulation des ruissellements

Focus sur ...

Le SAGE des 6 vallées : feuille de route pour la gestion de l'eau

Retrospective

Inondations de décembre 99 : 20 ans déjà



Le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Austreberthe et du Saffimbec :

- Créé en 2001 suite aux inondations catastrophiques de la décennie 90.
- Depuis bientôt 20 ans au service des 31 communes de son territoire : création d'ouvrage de régulation des eaux de pluie, accompagnement des élus, des aménageurs du territoire et des agriculteurs dans la réduction du risque, sensibilisation des élus et du public à la gestion de crise et aux bons comportements face à l'inondation.
- Depuis 7 ans, agit pour préserver les zones humides et la qualité de la ressource en eau.

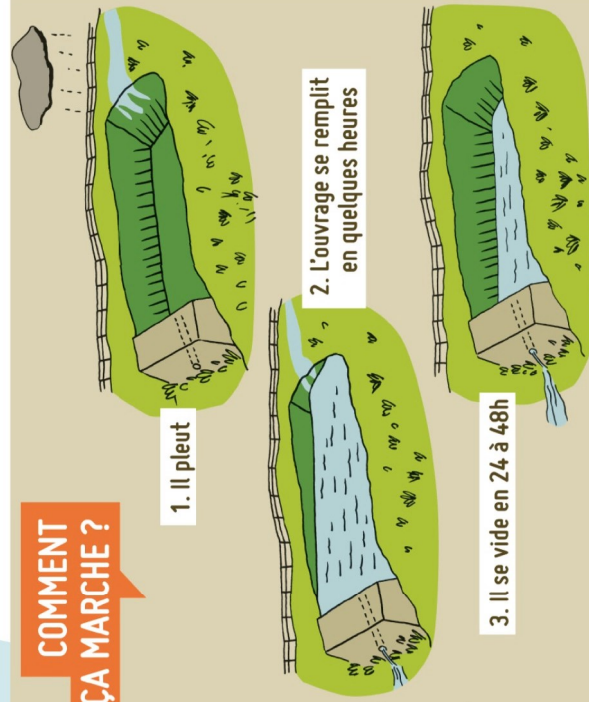
Quésaco ?



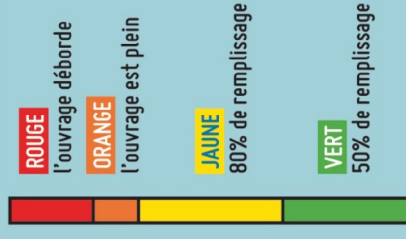
Les ouvrages de régulation des ruissellements

Vous les avez peut-être croisés sur votre commune ou en passant. Mais savez-vous à quoi ils servent ? Ils permettent de ralentir l'arrivée de l'eau dans les zones inondables. Démonstration ...

COMMENT ÇA MARCHE ?



Crédit : Fabrique des signes



Et parfois, une échelle colorée

Une échelle placée dans les ouvrages permet de suivre l'évolution de leur remplissage.

Elle facilite les opérations de surveillance pendant une inondation !

Soyez attentifs !

Carte de visite des ouvrages

Nombre : 42

Volume stocké : 275 000 m³ soit 110 piscines olympiques

Coût total : 10 millions d'euros

Années de création : 2000 à 2011

Financiers : Europe, Etat, Agence de l'Eau, Région, Département



On fait les présentations ?

Découvrez notre parcours pédagogique

- 15 panneaux positionnés sur des ouvrages de régulation des ruissellements vous présentent leur fonctionnement et leurs caractéristiques
- 7 panneaux présentent d'autres points d'intérêt de la source de l'Austreberthe jusqu'à Duclair

Parcours "L'eau, un atout et un risque"
Plaquette disponible sur www.smbvas.fr et dans la mairie de votre commune



Mesnil-Panneville

Bienvenue à Nicolas LEMOINE

Apprenti BTS en charge du programme "Donnons vie aux mares"

Nicolas, en BTS Gestion et Protection de la Nature à la MFR de Coqueréaumont, démarre un apprentissage de 2 ans au SMBVAS. Il est en charge du programme "Donnons vie aux mares" : conseil aux particuliers et aux communes, suivi de travaux et animations.

« N'hésitez pas à me contacter pour vos projets et vos questions en lien avec les mares ! » - Nicolas



Focus sur ...



Le SAGE des 6 vallées : feuille de route pour la gestion de l'eau

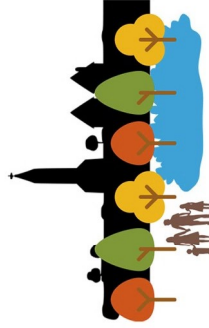
Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est une démarche qui a pour objectif d'améliorer la gestion de la ressource en eau sous toutes ses formes. Elle réunit tous les acteurs concernés autour de la table pour élaborer un programme commun.

Ainsi, depuis son lancement en 2014, les services de l'Etat, professionnels, associations et collectivités se sont rencontrés de nombreuses fois et ont construit le programme d'action des 6 prochaines années !

Au programme, quelles actions ?



Favoriser une agriculture respectueuse de l'eau



Désimperméabiliser les villes



Sensibiliser la population



Assurer un bon traitement des eaux usées

Et bien d'autres à découvrir sur www.smbvas.fr

Votre RDV en 2020

L'enquête publique sur ce projet aura lieu en fin d'année 2020. Vous serez appelés à vous prononcer sur les actions proposées.

**Ce grand
chantier
prendra fin
en 2020
et laissera
place à
l'action !**



Vote citoyen à la Fête de la Nature 2019



Les métiers du SMBVAS

Marie BESSE,
Animatrice agricole



Quel est ton rôle au Syndicat ?

En complément de la protection apportée par les ouvrages, il est nécessaire de travailler avec la profession agricole afin d'éviter la survenue de coulées de boues. C'est mon rôle au Syndicat.

Quelles sont tes missions au quotidien ?

Je sensibilise les exploitants agricoles au phénomène d'érosion des sols et aux risques liés (perte de terre, coulées de boues, baisse de rendements). Je leur propose des solutions adaptées (plantation de haies, bandes enherbées, agrofresterie) et nous construisons des projets ensemble. Je réalise aussi des expertises techniques pour les projets liés à des destructions de prairies. En effet, sur notre territoire sensible à l'érosion, la disparition des herbages aggrave le risque d'inondation et impacte la qualité de l'eau.

Un chiffre à retenir ?

Sur le territoire du bassin versant de l'Austreberthe, depuis novembre 2018, 211 hectares de prairies ont potentiellement disparu. Cela représente l'équivalent de 300 terrains de football.

Un enjeu pour 2020 ?

En 2020, l'objectif sera d'accompagner les éleveurs pour valoriser leur activité et maintenir les herbages. Il s'agira de prendre en compte les contraintes de chacun dans un contexte économique difficile.



Retrospective

Inondations de décembre 99 : déjà 20 ans

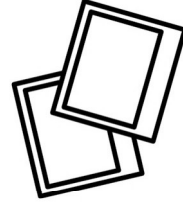
En décembre 1999, les tempêtes jumelles Lothar et Martin traversaient la France d'Ouest en Est, avec des rafales à plus de 150km/h. Elles amenèrent avec elles des pluies diluviennes, provoquant d'importantes inondations sur la Normandie.

En 20 ans, les collectivités territoriales de la Seine-Maritime en charge des inondations, comme le SMBVAS, ont oeuvré à la gestion de ce risque, notamment via la construction d'ouvrages de protection, et le travail mené avec les communes et les aménageurs du territoire.

Mais le risque demeure !

Or, la mémoire de ces événements s'effrite et peu de gens connaissent les bons comportements à adopter en cas d'inondation.

A l'occasion des 20 ans, le SMBVAS et ses partenaires ont organisé un programme de sensibilisation au risque inondation. De nombreux événements gratuits ont été proposés au grand public (sorties, animations, expo, etc.), mais aussi aux élus.



À voir

● Une expo photo qui retrace ces 20 années d'inondation.

● Entrée libre et gratuite,
du lundi au vendredi 9h - 17h
● au Centre Eau Risque et Territoire,
● Villers-Ecalles



Limésy



Sainte-Austreberthe



Saint-Paër



Barentin

Participez à notre jeu concours !

Parmi ces 4 photos historiques des inondations sur notre territoire, laquelle n'a pas été prise en décembre 1999.

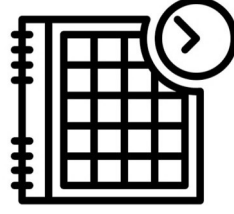
Envoyez votre réponse à secretariat@smbvas.fr avant le 31 janvier 2020.

Une surprise à la clef pour les gagnants.

Pour vous aider consultez la photothèque de crue :

www.inondations-austreberthe.fr

Suivez notre actualité



Dans vos agendas en 2020 !

Samedi 6 juin :

Fête de la Nature au CERT

Les activités du SMBVAS sont soutenues par :



213 ancienne route de Villers

76360 VILLERS-ECALLES

02 32 94 00 74

secretariat@smbvas.fr - www.smbvas.fr